

Introduction

Brigitte Baldelli et Camille Thouvenot

Volume 12, numéro 1, 2023

Ingénierie de professionnalisation et professions du social : une dialectique des pratiques et des activités

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1095145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1095145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université de Sherbrooke
Champ social éditions

ISSN

1925-4873 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Baldelli, B. & Thouvenot, C. (2023). Introduction. *Phronesis*, 12(1), 6–11.
<https://doi.org/10.7202/1095145ar>

Introduction



Brigitte BALDELLI et Camille THOUVENOT

FAIRE ESS Économie sociale et solidaire (Association pour la Formation, l'Apprentissage, l'Innovation, la Recherche et l'Éducation dans le champ de l'économie sociale et solidaire), Montpellier, France.

Laboratoire COmmunication Ressources Humaines et Intervention Sociale (CORHIS-EA 07400), Université de Perpignan, France.



Ce numéro de la revue Phronesis est dédié à une réflexion, des recherches et des témoignages sur les évolutions du travail social et particulièrement à une interrogation sur les identités professionnelles et les pratiques depuis la dernière réforme des formations sociales (2018) et ses effets (réels ou supposés). Il essaie de répondre à des études et rapports critiques (et notamment ceux portant sur la reproduction du travail social) et de leurs propositions. Cette réforme ne bouleverse pas les formations, tente de sauvegarder les identités professionnelles mais acte l'universitarisation au travers de l'obtention du grade licence, au moment où l'université est engagée depuis plusieurs décennies dans la professionnalisation (Wittorski, 2012, Baldelli, 2017). Ceci nous a conduites à concevoir la problématique suivante : la professionnalisation des travailleurs sociaux est soumise depuis plusieurs années à de fortes injonctions qui critiquent ses ingénieries de formation ; et ceux-ci sont condamnés soit à perpétuer des configurations pédagogiques qui ont fait leur preuve en leur temps, soit à se transformer sans nécessairement adhérer de plein gré au modèle d'une profession soumise à de fortes attentes sociétales et à de récurrentes pressions de la part des organismes de contrôle. Le cadre de l'ingénierie de formation semblerait se réinventer dans une ingénierie de la professionnalisation.

Une profession soumise aux critiques

Dès 1993, en France, un rapport¹ met très explicitement en cause la profession d'assistant de service social, rétive, souligne ce document, à se considérer comme dépendante des orientations données par les Conseils Généraux². Le rapport indique que la profession tend à se considérer comme une profession libérale auto-productrice de ses propres règles éthiques et déontologiques. Le document souligne également la forte responsabilité des centres de formation dans la fabrication de cette identité professionnelle « auto-gérée » et la valorisation de pratiques professionnelles autonomes qui lui sont liées (Bertaux, 2004).

Esquisse d'une ingénierie de la professionnalisation

Différentes ingénieries de formation, préalables à une conception plus professionnalisante de la formation initiale des travailleurs sociaux, vont chercher dès lors à répondre aux exigences des pouvoirs publics et des défis sociaux. Entre 2004 et 2009, une première réforme significative des formations en travail social intègre l'approche par compétences. Les *curricula* de formation sont dorénavant pensés et rédigés en termes de compétences à acquérir, c'est-à-dire en termes de savoir-faire, plutôt que de connaissances. La liste des compétences est élaborée à partir d'une analyse des activités, des tâches et des fonctions que les futurs professionnels auront à réaliser en contexte de travail. La conduite avec succès des activités et des tâches est certifiée par un organisme de formation attestant du niveau de maîtrise de l'étudiant par rapport au référentiel de compétences.

S'inscrivant dans la réorganisation européenne des formations post-secondaires imposée dès 1998 par le processus de Bologne, un texte de 2018³ confère aux titulaires de diplômes du travail social le grade de licence. Parallèlement à ces profonds changements impactant les formations en travail social, nous avons pu constater l'émergence de critiques adressées à l'ensemble des professions du secteur social. Ces critiques visent tout autant les « travailleurs sociaux historiques » (Bertaux, 2004) que les travailleurs sociaux d'aujourd'hui. Tout semble ainsi sujet à discuter de la pertinence des réponses voire des solutions portées par ces professionnels au regard de problématiques sociales de plus en plus complexes.

¹ Rapport provisoire de synthèse remis à l'Assemblée des Présidents des Conseils généraux de France (Janvier 1993). *Les travailleurs sociaux : crise du recrutement et formation, analyse et éléments pour une stratégie.*

² Conseils généraux : assemblée élue au suffrage universel de représentants par département français. Depuis 2015, les Conseils généraux portent le nom de Conseils départementaux.

³ Décret numéro 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Des pratiques professionnelles au risque de l'enkystement

Leurs compétences sont interrogées au travers de nombreuses mises en cause de leurs activités et de leurs pratiques. La formation des travailleurs sociaux est aussi questionnée sur sa capacité à préparer adéquatement les étudiants aux réalités des situations professionnelles qu'ils rencontreront en contexte de travail (ce qui oblige à revisiter la question de l'adéquation emploi/formation : rapport franco-catalan, Baldelli, Planas et Thouvenot, 2019). Trois documents officiels⁴ expriment et rassemblent ces différentes critiques en convoquant la parole de professionnels. Ils sont révélateurs des tensions actuelles affectant les professions du travail social.

La première critique adressée aux professions du travail social porte sur la prégnance chez les travailleurs sociaux d'une culture professionnelle se revendiquant de leur appartenance à un métier et non à une organisation professionnelle. Cette culture professionnelle ne favoriserait pas le sentiment d'appartenance à l'Institution employeuse. Elle accorderait une large place à la formation-accompagnement par les pairs et à une conception d'un apprentissage professionnel plus proche de la *mimesis* que du *logos* (Bourgeois, 2013). Elle favoriserait ainsi la reproduction des pratiques professionnelles, la perpétuation d'une certaine conception du secteur social et un manque manifeste d'innovations. Dans un tel contexte, penser autrement le travail social n'irait donc pas de soi.

Cela générerait des résistances voire des oppositions à l'évolution des représentations du travail social provenant tout autant des observateurs externes, des partenaires que des professionnels eux-mêmes. Une conception traditionnelle de l'intervention sociale se diffuserait à bas bruit auprès des professionnels, auprès des employeurs et auprès des usagers. Face à ce constat, certains invitent à relativiser l'impact à moyen terme de ré-ingénieries de la formation pensées et conçues à partir d'une analyse méticuleuse des pratiques professionnelles et mises en place, parfois, à marche forcée. Cela pourrait aboutir à plus long terme à un gel du projet d'accompagner ces professions à se transformer sur le plan identitaire et sur le plan des pratiques professionnelles.

La seconde critique adressée aux professions du travail social prend sa source dans la mise en évidence d'une augmentation significative des titres et des certifications constituant des points d'aboutissement de parcours de professionnalisation variés visant la validation d'expériences professionnelles hétérogènes. Cette inflation est sans doute révélatrice du constat d'un éclatement des activités et des tâches relevant des professions du social. La prolifération de titres et de certifications tend à accréditer la thèse d'une conception taylorienne de l'intervention sociale pouvant conduire à un morcellement des activités et à un archipel des professions du secteur social. Cette seconde critique inviterait donc à changer de paradigme et à repenser en profondeur le processus de professionnalisation tout en préservant les fondamentaux des professions du social. Elle exprimerait un changement radical de conception de l'activité du travail social où l'intervention sociale s'inscrirait dorénavant dans le paradigme de la complexité invitant les professionnels à prendre en compte d'une part, la pluralité des contextes, des environnements et des situations et, d'autre part, la diversité des politiques publiques, des missions et des partenaires.

⁴Trois documents sont référencés ici :

- Étude réalisée à la demande du Centre national de formation des personnels territoriaux (CNFPT), de l'Association nationale des Directeurs d'action sociale et de santé (ANDASS), de l'Association des Directeurs généraux des grandes collectivités (ADGGC), de l'Association nationale des cadres communaux de l'action sociale (ANCCAS) (Septembre 2014) : *Du travailleur social au travail social dans les collectivités*.
- Rapport de la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale remis à Mme Ségolène Neuville (Décembre 2014) : *Métiers et complémentarités. Architecture des diplômes de travail social*.
- Rapport rédigé par Mme Brigitte Bourguignon (Juillet 2015) remis à M. Manuel Valls : *Reconnaître et valoriser le travail social*.

Cette conception renouvelée des professions du social intégrerait les nouvelles contraintes que le professionnel devrait dorénavant prendre en compte : une temporalité courte de l'action publique, l'usage d'outils dédiés aux interventions collectives, la convocation de méthodologies de projet, de conduite et d'accompagnement du changement, la maîtrise de processus d'ingénierie reposant sur des diagnostics de territoire, des enquêtes, une méthodologie de l'accompagnement et une planification d'évaluations. Tout cela conduirait le futur professionnel à acquérir une culture de « travailleur social » au service d'une politique publique et non pas une culture de « métier » au service d'une communauté de l'entre-soi favorisant la reproduction des pratiques et un développement professionnel endogène.

La troisième critique adressée aux professions du social prend appui principalement sur les regards des employeurs. Elle pointe les lacunes voire les insuffisances constatées des travailleurs sociaux, qui ne seraient pas ou plus en mesure de répondre aux problématiques sociales des populations. Les employeurs sembleraient douter de la capacité des travailleurs sociaux à inscrire leurs pratiques dans une relation d'aide individualisée permettant d'aller vers une intervention sociale plus collective et territoriale. Ils considéreraient que les travailleurs sociaux ne seraient pas toujours en mesure de mettre en œuvre une action sociale plus préventive, participative et inclusive. Selon eux, les travailleurs sociaux seraient dans une logique de réparation et non dans une logique préventive et capacitante. Face à ces constats, les employeurs invitent donc aujourd'hui les travailleurs sociaux à transformer leurs pratiques professionnelles.

Ils estiment que ces changements de pratiques devraient impacter à moyen et long terme les dispositifs et les ingénieries de formation. De ces propositions des employeurs, nous pourrions faire l'hypothèse que des conceptions renouvelées des professions du social interagissent avec de nouvelles manières de penser les formations dans le secteur social. Ces attendus à l'égard d'une profession objet de critiques forceraient la mise en place d'une ingénierie de la professionnalisation censée préparer au plus près des contextes et des situations de travail les futurs professionnels. Autrement dit, ces constats invitent à poser les questions suivantes : dans quelles mesures de nouvelles conceptions des professions du social s'immiscent dans le projet d'universitarisation des parcours de formation ? Comment et à quelles conditions cette universitarisation, marquée de deux puissants paradigmes (la professionnalisation et l'alternance), pourrait-elle modifier les pratiques professionnelles des futurs travailleurs sociaux ? Comment l'apprentissage de nouvelles pratiques professionnelles pourrait conduire à des transformations identitaires et à un renouvellement de la conception de la professionnalité dans les professions du social ?

Une professionnalisation de la formation à marche forcée

Ainsi, la convergence entre, d'une part, une identité et une culture portée par les professionnels eux-mêmes et, d'autre part, des représentations sociales exprimant les attendus d'une société à l'égard d'une profession adressée à autrui, peuvent constituer des freins puissants à la transformation des pratiques.

Dès lors, la réingénierie des formations des travailleurs sociaux, visant à renforcer la place des professionnels dans le parcours de professionnalisation en introduisant notamment le principe pédagogique de l'alternance, pourrait in fine pérenniser des formes de reproduction au sens de Bourdieu. Certes, une proximité entre formateurs et professionnels tout au long du parcours de professionnalisation favorise a priori l'insertion professionnelle des futurs travailleurs sociaux. Mais cela peut aussi conduire à reproduire une identité, une culture et une pratique professionnelles en niant les possibilités de transitions professionnelles par exemple (Perez-Roux, 2013), dont nous constatons la présence forte aujourd'hui en formation continue (Muepu et Thouvenot, 2021). À l'instar de Perez-Roux, rappelons que la transition peut être envisagée par le professionnel comme une chance de développement de carrière ou comme un moyen de renforcer/retrouver ses valeurs, comme une « phase de reconstruction active de valeurs et de normes fondant la reconnaissance et la valorisation de soi et autrui » (Dupuy et Le Blanc, 2001, p. 68).

L'universitarisation de la formation des travailleurs sociaux introduit manifestement des modifications dans la manière de penser la profession. En 2011, Marcel Jaeger pose la question du rapport aux méthodes dans le champ professionnel. Les méthodes, écrit-il, attisent la méfiance des travailleurs sociaux qui voient en elles un mode spécifique de production de normes enfermantes. L'apprentissage de ces méthodes contribue sans doute à une perception négative de certaines dimensions de la formation, pointées par les futurs professionnels comme de possibles outils d'encadrement voire de contrôle de leurs pratiques.

La réingénierie des formations dans le secteur social a produit intentionnellement ou non de nouvelles conceptions de la profession. À cet égard, l'intrusion dans les *curricula* de formation de compétences nouvelles visant à maîtriser et à respecter l'emploi de méthodes et de procédures, visant à vérifier le respect par le professionnel des règles et des normes encadrant la pratique introduit progressivement une lecture positiviste d'une profession peu habituée jusqu'alors à structurer ses pratiques, à les penser au-delà de la situation de travail et à les théoriser. Mais le recours à cette approche positiviste de l'intervention sociale serait aussi le moyen d'encourager une profession à davantage se structurer, préalable indispensable à un processus de reconnaissance et de valorisation d'un champ de pratiques.

La transversalité des compétences : mythe ou nécessité ?

L'universitarisation de la formation des travailleurs sociaux introduit ainsi de nouvelles compétences à acquérir et à maîtriser. Mais l'encouragement à développer des passerelles entre différents contextes de travail, voire entre différentes organisations employeuses a favorisé l'introduction dans les parcours de professionnalisation, et dans les *curricula* de formation, de compétences dites transversales. Les penseurs de cette universitarisation de la formation des travailleurs sociaux, les promoteurs d'une ingénierie de la professionnalisation font ici le pari que la maîtrise de telles compétences favorisera la transversalité des savoirs et la transversalité des pratiques. Cela aura, pensent-ils, un double impact : renforcer l'adaptabilité des travailleurs sociaux à des environnements et des situations de travail considérés comme en perpétuel changement ; encourager la mobilité professionnelle des travailleurs sociaux.

Le principe de la présence de compétences transversales, pensées comme transférables d'un contexte de travail à un autre, au sein même d'un référentiel de formation, peut être contesté. En effet, cette proposition pourrait être interprétée comme le signe de la reconnaissance d'une plus grande précarité de l'emploi de travailleur social. Par cette formation nourrie du principe de l'adaptabilité, le futur travailleur social serait préparé à s'engager dans des transitions professionnelles dont il ne serait pas nécessairement l'initiateur. A contrario, d'autres considèrent que l'apprentissage de compétences transversales sensibiliserait le travailleur social en formation aux réalités des transformations organisationnelles, aux adaptations nécessaires des pratiques professionnelles et à la raison d'être des transitions professionnelles. Cela permettrait in fine d'éviter le risque d'une reproduction endogène des pratiques dont la formation traditionnelle serait porteuse. Cela encouragerait toute une profession à renoncer à l'immuabilité de sa professionnalité. Cela conduirait à modifier la conception de l'identité professionnelle dans le secteur social. Cela jetterait les bases d'une intervention sociale pensée comme devant être résolument plus préventive, plus participative et plus inclusive.

Ce numéro thématique de la revue *Phronesis* vise donc à étudier les liens entre les évolutions des formations en travail social et les transformations de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux et de leurs pratiques. Trois idées nous sont apparues essentielles :

- Celle de la culture métier, la culture professionnelle et ses effets sur la reproduction des pratiques professionnelles ;
- Celle de la fabrication de la formation et de ses évolutions ;
- Celle de l'universitarisation et des transitions professionnelles.

Dans un premier temps nous avons pensé pertinent de proposer une réflexion théorique sur les questions de reproduction des formations et des pratiques et comment les penser autrement. **Yves Gilbert**, sociologue, nous invite à revisiter la question des déterminismes dans lesquels professionnels et formateurs risquent d'être enfermés et comment les acteurs peuvent agir diversement. Il cherche également à répondre à la question de l'universitarisation des formations sociales en montrant comment l'adhésion à des théories déterministes peut engendrer dans les pratiques à la fois des comportements de dissonance cognitive et donc de malaise et en même temps des stratégies défaitistes ou défensives qui n'ouvrent pas à la créativité et au développement des personnes accompagnées. Il propose un changement de paradigme prenant en compte la question de l'acteur ou du sujet et celle de la *praxis* ou de la transformation. Nous verrons dans son article que ce changement de paradigme oblige à inventer des « cousins conceptuels » qui permettent la transformation. Il faut faire comme les plantes, « rhizome ».

Cette entrée en matière, de nature sociologique nous paraît, appliquée au domaine de la pédagogie, très proche de celle de Jean-Pierre Boutinet dans son esquisse d'une méthodologie du projet « penser la fonction pédagogique en termes de projet, c'est sortir du déterminisme et de la résignation dans laquelle s'enferment souvent les pédagogues, pessimistes sur leurs capacités à changer les choses ; c'est mettre en place une méthodologie de l'action... Parler de la pratique pédagogique en termes de projet, c'est penser qu'un futur, différent du présent mais articulé sur lui et enraciné dans le passé, peut être aménagé » (communication personnelle, 1980).

Dans un deuxième temps, **Patrick Lechaux**, chercheur en sciences de l'éducation questionne les processus d'universitarisation et de professionnalisation en replaçant les enjeux dans chacune des institutions concernées. L'auteur nous invite à sortir de l'illusion qui consisterait à penser que ces deux processus seraient les effets d'une dynamique symétrique. Cet article présente les résultats d'une recherche sur les co-diplômes entre université et école. L'auteur montre qu'un espace institutionnel, curriculaire et épistémique de l'intervention sociale existe et qu'il s'est construit par la coopération avec les écoles au sein de l'université, cherchant à répondre aux besoins du marché du travail.

Thérèse Perez-Roux, Aurélie Martin et Marie-Odile Perez, chercheur(e)s en sciences de l'éducation, présentent une recherche sur les transitions institutionnelles et leurs impacts sur la formation des travailleurs sociaux dans un contexte de mutations au sein de l'intervention sociale. Les résultats issus de 17 entretiens approfondis menés entre 2018 et 2020. L'Universitarisation des formations, la transversalisation des domaines de compétences sont autant de changement à entreprendre en tant que formateurs face aussi à de nouveaux apprenants.

Dans un troisième temps, **Sébastien Joffres**, sociologue, montre, après avoir abordé le concept de professionnalisation à travers une analyse interactionniste et une démarche pragmatique de type ethnographique, les difficultés à transformer dispositifs et postures dans les centres de formation. **Olivier Udressy** et **Dominique Golay**, cadres pédagogiques (Haute École de travail social et de la santé Lausanne, Suisse), utilisent le concept de lien social pour promouvoir les pratiques professionnelles et faire identité. Leur recherche réalisée à partir de matériaux produits dans les formations par les rapports de stage ou dans l'analyse des pratiques interroge la rhétorique construisant l'identité professionnelle. Enfin **Alida Gulfi, Valérie Perriard et Amélie Rossier**, cadres pédagogiques (Haute École de travail et de la santé Fribourg, Suisse), interrogent la difficile mais possible collaboration entre éducateurs sociaux et infirmiers. Leur recherche qualitative montre que des équipes santé social existent mais qu'elles ne sont pas valorisées. Dans les institutions plusieurs logiques existent pour faire travailler ensemble ces professionnels. Ces logiques reposent sur des appréhensions différentes de la division du travail, par les directions des établissements.

Dans un quatrième temps, nous verrons, à travers des témoignages, ce qu'administrateurs, directeurs, chargés de recherche « sécants », pensent des trois dimensions précédentes. Nous verrons ensuite, à travers un autre témoignage, qui est en quelque sorte une réflexion militante, celui de **Jean-Yves Boulet**, sociologue, directeur d'institut de formation et sécant, combien il est nécessaire, compte tenu des évolutions actuelles (rationalité budgétaire, efficience, démarche compétence...), de tenir compte de l'approche clinique et de la clinique éducative dans les pratiques professionnelles et les pratiques formatives. Pour lui l'idée de profession ou de métier n'est plus à l'ordre du jour, ce qui compte c'est la co-construction, la co-élaboration avec le sujet, la personne accompagnée, ce qui éviterait, de surcroît, la reproduction des habitudes et la ritualisation des pratiques. Nous ne sommes pas loin ici de notre premier article (Yves Gilbert) qui prône, avec Michel Foudriat de permettre à chacun d'entendre l'autre et à tous, dans un processus de co-construction (Foudriat, 2013, 2021), d'identifier les nœuds problématiques, ainsi que les voies pour les dénouer. De même nous pouvons remarquer que cet article rejoint aussi la question du lien, revendiqué par Dominique Golay et Olivier Udressy qui considèrent que le lien est le concept unificateur des pratiques professionnelles et des pratiques de formation et donc le liant entre tou(e)s. Ainsi cette ode à la co-construction et au lien est une sorte de conclusion, en boucle, de la philosophie de ce numéro.